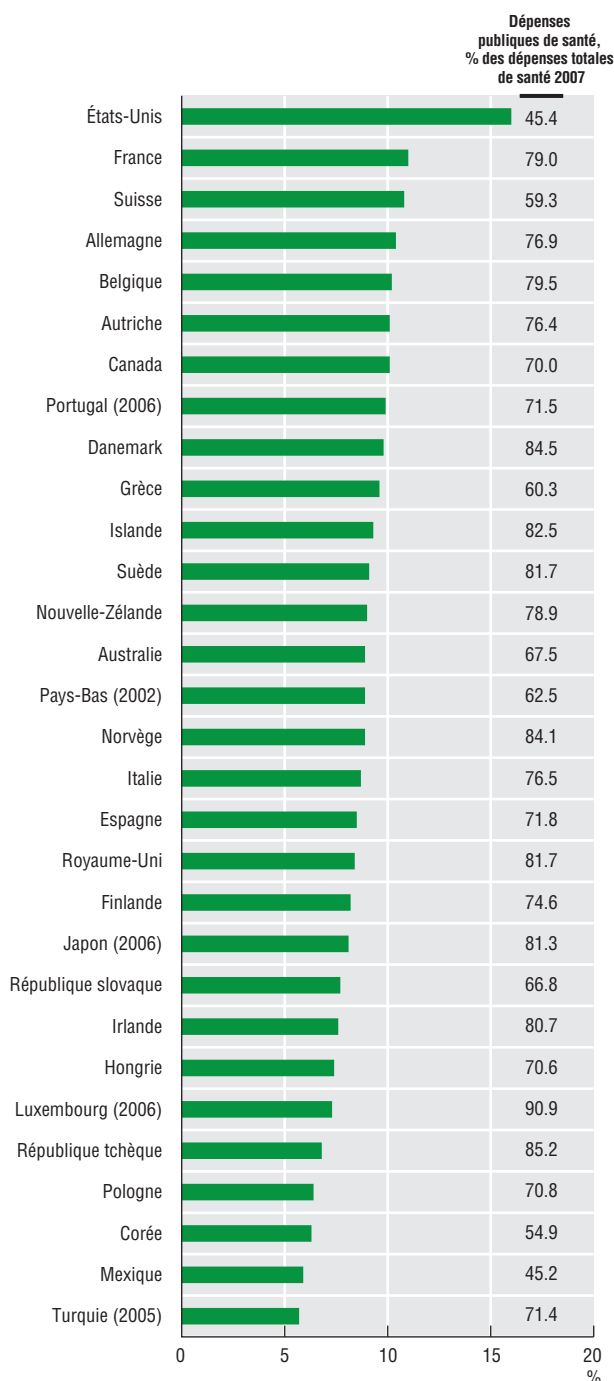


Améliorer la santé dans le monde est un énorme défi qui appelle des mesures aussi bien nationales qu'internationales. Ces prochaines décennies, l'innovation – aussi bien sur le plan technique que sur le plan organisationnel – jouera un rôle majeur en multipliant les produits de santé personnalisés, prédictifs et préventifs et en modifiant radicalement les pratiques médicales et la fourniture des soins.

Dépenses totales de santé, 2007

En pourcentage du PIB



Source : Eco-Santé OCDE 2009, www.oecd.org/sante/ecosante. Voir notes de fin de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/836200183171>

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le plan de relance des États-Unis comporte plus de 25 milliards d'USD consacrés à l'adoption et à l'utilisation, d'ici à 2014, des technologies de l'information dans le domaine de la santé.

(Ministère américain de la santé et des services humains, 2010.)

Les dépenses liées à la santé constituent l'un des postes budgétaires les plus importants des administrations publiques et des ménages. Pour la plupart des pays de l'OCDE, les dépenses liées à la santé représentent 6 à 11 % du PIB, dont les deux tiers pour les administrations publiques.

Le vieillissement de la population, l'impact de plus en plus marqué de maladies chroniques comme le diabète, le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose, de même que de maladies infectieuses comme les nouvelles souches de grippe, constituent autant de défis majeurs pour ces prochaines décennies. L'innovation peut largement contribuer à améliorer les performances des systèmes de santé en les rendant plus efficaces et plus efficaces. Les dépenses de R-D liées à la santé sont un indicateur utile de l'innovation dans ce domaine.

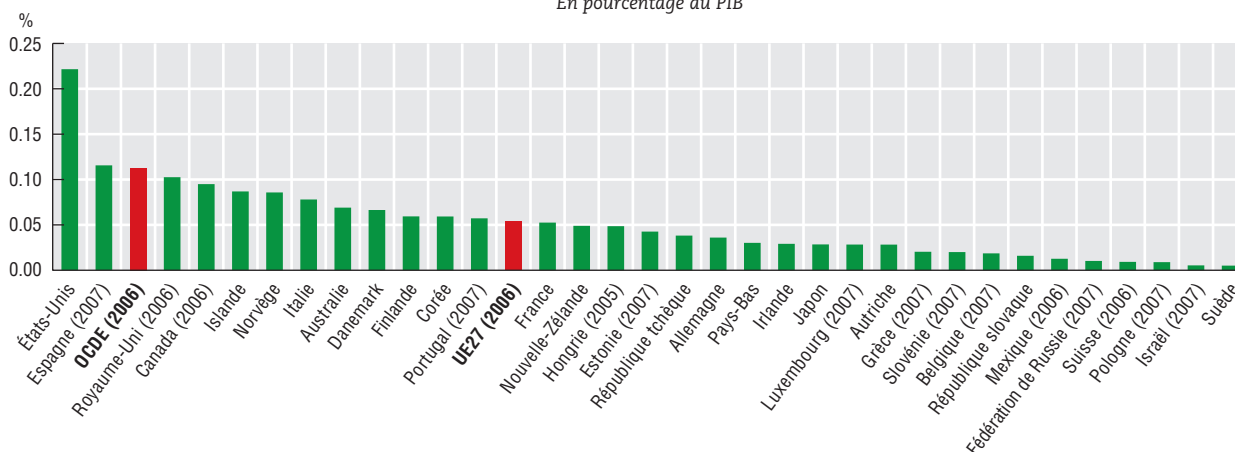
Les données sur les crédits budgétaires publics de R-D (CBPRD) au titre de la santé montrent que les États-Unis représentent environ les trois quarts du total pour la zone de l'OCDE. Mais le résultat n'est pas le même lorsqu'on corrige les données pour tenir compte des différences institutionnelles dans le financement de la R-D au titre de la santé en utilisant les données provenant d'autres catégories de financement public de la R-D (fonds généraux des universités et recherche non orientée).

Définitions

Les crédits budgétaires publics de R-D (CBPRD) mesurent les fonds affectés à la R-D par les autorités fédérales/centrales. Ces crédits peuvent être ventilés entre plusieurs objectifs socio-économiques, notamment l'amélioration de la santé publique. La catégorie « Progrès des connaissances » comprend la R-D non orientée et les fonds généraux des universités (composante estimée de R-D des dotations publiques globales aux universités). La catégorie « Autres » inclut les autres catégories nationales et internationales pertinentes, notamment le soutien général à la R-D hospitalière.

Crédits budgétaires publics de R-D au titre de la santé, 2008

En pourcentage du PIB

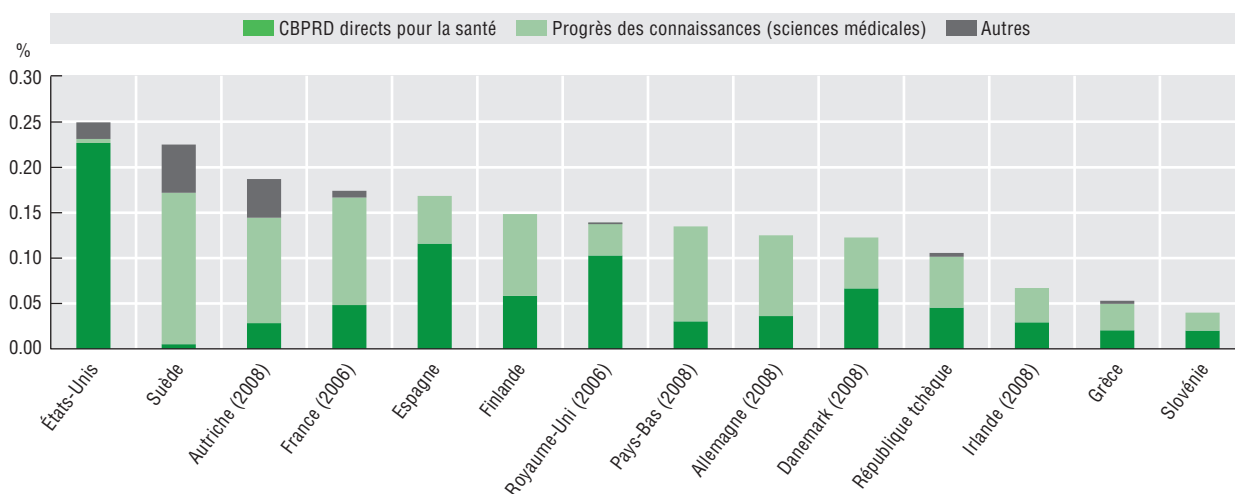


Source : OCDE (2009), Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2009, OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/836200183171>

Financement public de la R-D au titre de la santé, 2007

En pourcentage du PIB



Source : OCDE (2009), Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2009, OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/836200183171>**Mesurabilité**

Il est difficile de mesurer la R-D liée à la santé pour des raisons de complexité et de diversité institutionnelles ; elle peut être à financement public ou privé et être réalisée dans des entreprises, universités, hôpitaux et des établissements privés à but non lucratif.

Dans les CBPRD, la catégorie « Santé » sert d'indicateur de substitution du financement public total de la R-D par les autorités centrales dans le domaine de la santé. Toutefois, cette catégorie ne couvre que les programmes dont la santé constitue l'objectif premier. De plus, la classification des programmes et des financements institutionnels est déterminée par la façon dont les pouvoirs publics présentent leurs priorités de R-D, et par les missions officielles des établissements concernés. Par ailleurs, les modalités de financement de la R-D hospitalière sont variables d'un pays à l'autre.

Pour remédier à certaines de ces limitations et donner une image plus complète de la R-D dans le domaine de la santé, on a inclus également, lorsque les informations sont disponibles, le financement des sciences médicales au moyen de crédits de recherche non orientés et les fonds généraux des universités, ainsi que d'autres fonds pertinents, notamment de soutien général à la R-D hospitalière.